

# LE SAUT DANS LE VIDE

Le gouvernement a désormais dévoilé son projet de loi et son étude d'impact. Malgré cela, impossible de répondre aux questions centrales que se posent les ingénieurs, cadres et techniciens : quelle pension, à quel âge, pour quel niveau de vie ?

## *De l'amateurisme ?*

Non : c'est le principe même de cette réforme dans laquelle nos pensions ne seraient plus garanties et où un pilotage automatique se substituerait au débat démocratique sur les retraites.

Demain, plus besoin de réforme pour repousser l'âge de départ en retraite ou baisser les pensions, ces paramètres s'ajusteraient automatiquement pour garantir l'équilibre budgétaire. Plutôt qu'un système « à prestations définies », dans lequel l'âge de départ et le montant des pensions sont garantis, le gouvernement opte pour un système « à cotisations définies » : les ressources sont bloquées et les pensions s'ajustent autant que de besoin à la baisse.

Avec son projet de loi, le gouvernement tente d'opérer ce changement dès à présent, sans même attendre la mise en place de son système à points. Les retraites par répartition se limiteraient à un filet minimum de sécurité, et les salariés, en particulier les ingénieurs, cadres et techniciens, seraient invités à se tourner vers l'épargne retraite pour tenter de maintenir leur niveau de vie. Un boulevard pour les banquiers et les assureurs qui lorgnent depuis des années sur ce marché, d'autant plus juteux qu'ils ne s'engagent pas à restituer le capital, puisqu'il est placé sur des marchés financiers dont on sait la volatilité. Un vrai marché de dupes !

En 2018, nos voisins belges ont gagné, après une mobilisation massive, le retrait d'une réforme des retraites qui ressemblait comme deux gouttes d'eau à celle que l'on veut nous imposer en France. C'est le simulateur gouvernemental qui a mis le feu aux poudres en permettant à chacun·e de mesurer l'effondrement des pensions engendré par la réforme. Conséquence : pour éviter un tel embrasement, Macron nous promet un simulateur... en octobre, après le vote de sa réforme. Circulez, il n'y a rien à voir. Et pour vos retraites, ayez confiance, surtout !

Une opacité dénoncée même par le Conseil d'État. Un saut dans le vide inédit et scandaleux alors qu'il s'agit :

- >>> de la plus importante réforme des retraites depuis 1945,
- >>> de montants qui représentent plus de 325 milliards d'euros par an,
- >>> de la situation individuelle de chacune et chacun des 66 millions de Françaises et de Français.